

N/REF : 20/05/2025 11H34 C:000053 I:02635
V/REF : AC/C19819
V/Email reçu le Mardi 20/05/2025 a 11H34

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ANS
IMMEUBLE : ANNEZ STER - ANS
RUE EUGENE FREYSSINET
.
35000 RENNES

Rennes, le 22 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 3 FREYSSINET - MME SULEYMAN MIYIR HABON 06 15 60 67 48
LOGEMENT N° 109840, PORTE N°72, 7° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE CONSOMMATION IMPORTANTE D'EAU SELON EAU DU BASSIN
RENNAIS.

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE AU MANOMETRE SUR RESEAU EAU FROIDE
CONSTAT : PAS DE FUITE SUR LE RESEAU EF
RECHERCHE DE FUITE SUR LES ELEMENTS SANITAIRES
CONSTAT : FUITE SUR MECANISME CHASSE D'EAU
APPEL AU DO : ENVOI D'ISERBA
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MB LCOMPTER Email envoyé le 21/05/25 a 21H45 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.